



**DEMANDE AIDE AUX ETUDIANTS  
2018-2019**

**L'aide pourra être attribuée aux étudiants correspondant aux critères ci-après :**

**CONDITIONS A REMPLIR**

- ✓ avoir jusqu'à 25 ans révolus au cours de l'année universitaire
- ✓ **ne pas être boursier**, y compris échelon 0 ou 0 bis
- ✓ avoir sa résidence principale à Champ-sur-Drac ou être rattaché fiscalement à un foyer dont la résidence principale est à Champ sur Drac.
- ✓ avoir le statut étudiant hors contrat de formation générant un revenu (contrat de professionnalisation, apprentissage, etc.)
- ✓ avoir un revenu brut global du foyer (avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016) ou pour les personnes ayant eu un changement de situation (l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017) compris entre 33 101 € et 51 479 €.

L'étudiant qui a son propre avis d'imposition et dont la résidence est la même que ses parents, doit fournir les 2 avis d'imposition, le sien et celui de ses parents.

**DOCUMENTS A FOURNIR**

- ✓ copie de la carte nationale d'identité
- ✓ certificat de scolarité
- ✓ avis d'imposition 2017 (sur les revenus 2016) des parents ou pour les personnes ayant eu un changement de situation fournir avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017).
- ✓ copie du livret de famille
- ✓ copie de la demande de rattachement faite aux impôts
- ✓ justificatif de domicile ou attestation sur l'honneur d'hébergement des parents
- ✓ attestation sur l'honneur que l'étudiant n'est pas boursier (imprimé ci-joint)
- ✓ relevé d'identité bancaire ou postal de l'étudiant

La demande est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet : [www.ville-champsurdrac.fr](http://www.ville-champsurdrac.fr)

**DEMANDE A RETOURNER AVANT LE 26 OCTOBRE 2018**

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE A L'ETUDIANT**